

L'accumulation du capital au Sénégal
Evolution de la problématique

A/ Evolution de l'ancien programme "bassin arachidier" au nouveau programme
"accumulation du capital"

Notre ancien programme s'était attaché à l'analyse des dynamismes socio-économiques collectifs, en travaillant sur deux sous-ensembles représentatifs de la paysannerie arachidière : les milieux wolof mouride et Serer. (Recherches conduites entre 1968 et 1971).

Il s'agissait d'une étude à caractère anthropologique marqué, car les deux cultures considérées (wolof mouride et serer) ont induit des comportements économiques et sociaux très différenciés, en dépit de leur appartenance à la même zone écologique.

L'objectif de recherche consistait à préciser de quelle manière l'ancien système de l'arachide était reproduit sous des formes nouvelles par les "cultures natives" (1).

Je rappellerai les principaux points d'application de ce programme :

- analyse aussi précise que possible des structures de production ; dans les milieux considérés : formes de l'exploitation, formation et distribution du revenu, liaisons secteur vivrier-secteur de l'agriculture marchande, modèles de comportement induits par les différences culturelles.

- étude de la formation et de l'affectation du "surplus" arachidier. Cette question intéressait particulièrement l'équipe mouride, puisque la confrérie des Mourides a développé un système de prélèvements volontaires sur les récoltes des disciples à leurs marabouts. Si l'on considère que la formation de l'épargne individuelle dans le cadre de l'exploitation arachidière est peu développée, compte tenu de la faiblesse du revenu paysan, on comprend l'intérêt d'un modèle social qui favorise la formation d'une épargne collective permanente au profit d'une minorité. Cette circonstance permettait

(1) cf. Roger BASTIDE : "Anthropologie appliquée", (Payot 1971) page 9.

d'orienter la recherche, sans artifice, sur les grandes questions traitées par l'économie du développement : toutes les théories de la "croissance", conditions et moyens du "décollage économique" etc..., portent en effet un intérêt particulier à la formation et à l'affectation du "surproduit" d'origine agricole.

Sans vouloir reprendre en détail l'évolution et les résultats du programme "bassin arachidier", je me contenterai d'en rappeler les principales conclusions et quels enseignements en ont été tirés pour initier le nouveau programme d'anthropologie de la section au Sénégal.

1) Les deux sociétés (wolof mouride et serer) apparaissent comme des modèles d'"acculturation contrôlée" ().

Ils correspondent à une naturalisation du système de l'arachide, de sorte que le secteur marchand de la production reste compatible avec le maintien des anciens modèles sociaux. Chez les serer, l'arachide a été intégrée dans les schémas d'accumulation de la richesse, réalisés traditionnellement au profit du matrilignage.

En milieu wolof mouride, l'extension de la culture marchande a servi la restauration d'un pouvoir indigène après l'effondrement des royaumes wolofs, notamment après le chute du Cayor. L'islam confrérique a sans doute servi de "vecteur" de l'arachide, mais il s'est servi de l'arachide pour réaliser ses fins particulières.

2) Il est apparu aussi que les modèles mourides et Serer ne favorisaient pas l'émergence d'une minorité économique dynamique, au sens que lui donne les théories du développement : affectation d'un "surproduit" tiré de l'agriculture à des fins productives, soit dans le secteur agricole d'origine, soit dans la formation du capital dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Il est apparu naturellement que les minorités économiques dynamiques pouvaient émerger des milieux étudiés, mais rien n'a prouvé qu'elles étaient plus nombreuses et plus efficaces qu'ailleurs. En bref, la conclusion de l'enquête concluait à l'indifférence relative des deux sociétés étudiées aux projets de réussite économique individuelle.

En fonction des résultats de l'ancien programme, le nouveau projet de recherche des économistes anthropologues se présentait en quelque sorte comme le symétrique de la problématique précédente. L'attention porte cette fois sur les groupes socio-professionnels ayant "réussi" économiquement plutôt que sur l'appartenance à un groupe ethnique ou culturel homogène. La démarche précédente considérait l'idéologie et la pratique sociale d'un groupe d'origine bien spécifié et considérait la "gestalt collective" comme la forme déterminante des profits individuels. Dans le programme "accumulation" au contraire, l'accent est mis sur le groupe d'arrivée : inventorier les "réussites" économiques quel que soit le groupe d'appartenance initial et rendre compte autant que possible de l'ensemble des facteurs qui les déterminent.

B/ La problématique du thème "accumulation" au Sénégal, Définition, champ de recherche, méthodes de travail et évolution du programme.

Je me contenterai de présenter quelques développements qui me paraissent essentiels pour la compréhension des choix de recherche et des orien-

le premier volet de cette politique est d'ores et déjà réalisé, sauf dans certains postes de direction d'entreprise où le goulot d'étranglement est le manque de personnel compétent, situation provisoire liée aux carences de l'enseignement général et technique.

Le deuxième volet de cette politique, "l'africanisation du capital", est beaucoup plus complexe et rencontre de nombreux obstacles. Le gouvernement sénégalais fonde toute sa politique, depuis quelques années, sur la réalisation de cet objectif. Dans le contexte sénégalais, où le régime a choisi une orientation "libérale", cette ligne politique s'exprime par la promotion d'un secteur national privé des "affaires" et met en jeu tous les moyens de l'Etat. La faiblesse du secteur national, public et privé, et les pressions politiques telles que la ligne suivie est, bien au delà d'une option de politique économique, une condition de survie du régime.

Le Sénégal accuse profondément quelques uns des traits caractéristiques du sous-développement, particulièrement une faible capacité d'épargne locale.

En effet :

- la distribution des revenus est très inégalitaire :

les "bas" revenus, c'est-à-dire insuffisants pour assurer autre chose que la survie et la reproduction de la population, concernent la grande majorité des sénégalais.

- la faiblesse des effectifs des "classes moyennes" est remarquable. Ce sont elles en effet qui sont capables de distraire une partie du revenu à la consommation. Si l'on entend par "classes moyennes" les catégories sociales dont le niveau de revenu dépasse constamment les besoins primaires (nourriture, habillement, logement...), on peut considérer que les ressortissants de cette catégorie en comptent que quelques dizaines de milliers de personnes. Cette faiblesse des "classes moyennes" explique à la fois les fortes tensions sociales, la précarité du pouvoir politique et l'absence de la petite épargne individuelle qui a tant servi l'expansion des pays développés.

- Enfin, la minorité à "hauts revenus" est si peu nombreuse qu'il est vain d'en attendre une épargne élevée, d'autant que les déterminismes sociaux (redistribution à la famille élargie), "l'effet de démonstration" et les risques politiques incitent ce groupe privilégié à dépenser plus que son homologue des pays développés. En outre, la rémunération de l'argent est plus favorable dans les pays développés qu'au Sénégal, de sorte que les placements extérieurs sont fréquents. Enfin, quand l'épargne est affectée dans le pays,

elle se dirige principalement vers les placements spéculatifs immobiliers et fonciers dans le Cap-vert, qui connaissent un rendement exceptionnellement favorable (récupération du capital investi dans les immeubles en quelques années!)

En bref, les contraintes socio-économiques sont telles qu Sénégal que l'Etat reste, à peu de choses près, le seul démiurge de la promotion d'un capital national. Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont été amenés à utiliser la panoplie complète de l'interventionisme.

Le programme "accumulation" au Sénégal s'est naturellement attaché à recueillir le maximum d'informations sur cet ensemble et la recherche privilégie l'analyse des interventions économiques de l'état et du jeu des relations entre le pouvoir politique et les groupes de pression d'origine diverse qui désirent accéder au statut d'entrepreneurs nationaux. L'intervention, couvre un champ très étendu, que la recherche s'est attachée à inventorier le plus précisément possible :

- étude détaillée des participations directes au capital des entreprises dans tous les secteurs que l'Etat juge essentiels ou qui sont négligés par le capital étranger. Cette intervention, très fréquente aujourd'hui, est conçue comme une initiation de la promotion d'une bourgeoisie d'affaires privée, puisque les pouvoirs publics prévoient explicitement la rétrocession des participations publiques au secteur national privé.

- analyse des mesures législatives et réglementaires édictées par la puissance publique pour contrôler et orienter l'investissement étranger. Cet arsenal réglementaire est au service de la création d'emplois salariés nationaux dans le secteur étranger. Ces mesures sont aussi destinées à favoriser l'investissement étranger dans des secteurs qui ne l'attirent pas spontanément. L'Etat songe ici à la valorisation des ressources locales, notamment dans les régions rurales.

- étude détaillée de la nouvelle politique du crédit initiée par les pouvoirs publics. Cette politique est beaucoup plus active depuis quelques années. L'Etat incite (et contraint de plus en plus) les banques privées à réserver des lignes de crédit minimales au secteur national. Concernant le crédit à l'entreprise, nous avons pu obtenir une série détaillée par catégorie de crédit. Cette documentation, valorisée par le fichier d'entreprises que nous avons constitué, constitue l'une des données les plus intéressantes du programme et fera l'objet d'un traitement détaillé.

- analyse de toutes les formes d'intervention développées ces dernières années par les pouvoirs publics pour faire accéder les commerçants

nationaux aux marchés de gros et demi-gros. L'une des techniques nouvelles imaginées consiste à réserver autoritairement certains marchés aux commerçants sénégalais. L'ouverture du marché n'est possible que par l'intermédiaire de l'Etat, qui agit par le jeu d'une sorte de liste d'aptitude.

L'absence d'épargne locale, la puissance des monopoles étrangers dans le grand commerce obligent, là encore, l'Etat à la protection du marché et jusque sur le marché intérieur en discriminant sévèrement le secteur national embryonnaire du secteur étranger.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la nouvelle politique économique de l'Etat sénégalais. Les mesures s'expliquent à peu près toutes par le seul objectif de promotion d'une bourgeoisie d'affaires privée locale. Cette question n'a pas encore été traitée au Sénégal et méritait évidemment d'être l'un des grands centres d'intérêt du programme "accumulation" au Sénégal, à la fois pour son intérêt théorique (= l'explicitation du rôle de l'Etat et des stratégies sociales en situation de domination) et son intérêt pratique (= l'intérêt suscité localement par une telle étude et l'importance des intérêts en cause dans tous les secteurs de l'économie nationale).

La problématique d'un projet de recherche, initialement formulé en termes de réussites économiques individuelles a donc débouché rapidement sur l'analyse de l'"accumulation" en privilégiant le rôle de l'Etat.

Il reste à rendre compte de la situation économique réelle du Sénégal, où l'Etat est essentiellement porte-parole d'un groupe dominé. On se rend compte que l'Etat sénégalais met tous ses moyens en jeu pour servir une minorité et que cette situation n'était pas réellement souhaitée, mais qu'elle est imposée par le renforcement de la domination. Cette domination s'exprime notamment par le contrôle quasi total par le capital étranger du secteur industriel. Pour mieux comprendre cette situation, notre équipe de recherche a jugé indispensable la constitution d'un répertoire complet des entreprises industrielles et commerciales installées au Sénégal. En effet, après dix ans d'Indépendance, il n'existe pas encore de fichier sociétair exhaustif au Sénégal. Les fichiers existants ne concernent jamais que les quatre ou cinq cents grandes affaires, qui sont presque toutes dominées par le capital étranger, français notamment. Il était donc indispensable de répertorier l'ensemble des sociétés pour avoir une vue d'ensemble de l'appareil industriel et commercial sénégalais et rendre compte du secteur des petites et moyennes entreprises, qui comprend un certain nombre d'affaires sénégalaises. D'autre part, un tel fichier n'a guère de sens s'il ne fait pas précisément apparaître la qualité des propriétaires du capital. Le fichier sociétair que nous avons créé distingue trois statuts principaux :

- le secteur étranger non africain, notamment français, qui domine l'industrie et le grand commerce.

- le secteur Lybano-syrien, qui tient certains commerces spécialisés, partie de l'immobilier et quelques industries.

- le secteur sénégalais enfin, qui tient quelques positions fortes dans le commerce alimentaire et partie du transport pondéreux intérieur. La situation évolue rapidement avec les nombreuses créations de petites et moyennes entreprises sénégalaises, notamment dans les activités de service. Cette ventilation en trois catégories, que je n'ai pas le temps de développer ici, correspond apparemment à une ventilation ethnique, mais elle recouvre une distinction plus fondamentale, héritée de la division du travail historique instituée et développée par l'ancien système de la traite arachidière. Je dirai en bref que, dans une première approche, le statut ethnique correspond à un statut économique, hiérarchie que les pouvoirs publics sénégalais ont précisément pour objectif de modifier.

Le fichier sociétaire constituée par l'équipe travaillant au Sénégal donnera ainsi des indications précises, sous une forme nouvelle, sur l'appareil commercial et industriel du Sénégal. Sans cette base et faute d'avoir défini les ventilations pertinentes, un programme qui traite de "l'accumulation" en situation de domination-dépendance n'aurait eu aucune chance d'aboutir. Il reste à analyser les stratégies sociales et la nature des alliances réalisées entre l'Etat sénégalais et la nouvelle bourgeoisie d'affaires nationale.

Ici, plus encore que dans les pays développés, les rôles sont interchangeables entre personnel public et personnalités du "monde des affaires sénégalais". Les grandes entreprises du secteur national sont essentiellement les entreprises à participation publique. S'il est vrai qu'elles sont destinées à être rétrocédées au secteur privé national, quels seront les hommes appelés à la direction, sinon les mêmes personnalités publiques aujourd'hui en formation dans ces entreprises ? La logique du projet gouvernemental

et les difficultés de ce projet apparemment restreint de promotion d'une bourgeoisie d'affaires nationale.

Il reste encore à évoquer les liens qui existent entre le financement du développement au Sénégal et le système de l'arachide. On sait que l'Etat contrôle entièrement aujourd'hui la commercialisation de l'arachide, qui reste la principale ressource locale et le "surplus" dégagé sur les marges de commercialisation par le monopole public constitue l'un des grands moyens de financement intérieurs des opérations de développement promues par l'Etat. Il est clair que cette question mérite une étude détaillée. Je rappellerai rapidement aussi que les grandes affaires privées sénégalaises encore peu nombreuses ont été le plus souvent constituées à partir de la sous-traitance au compte de l'Etat de certaines opérations de commercialisation, de transport ou de conditionnement de l'arachide favorise la promotion d'un milieu